



GROUPEMENT
HOSPITALIER
MONTÉLIMAR
DIEULEFIT • DONZÈRE
PORTES DE
PROVENCE

Groupement Hospitalier
Portes de Provence

PROJET
2026
30



GARANTIR



L'HUMAIN



PORTER DES
PROJETS



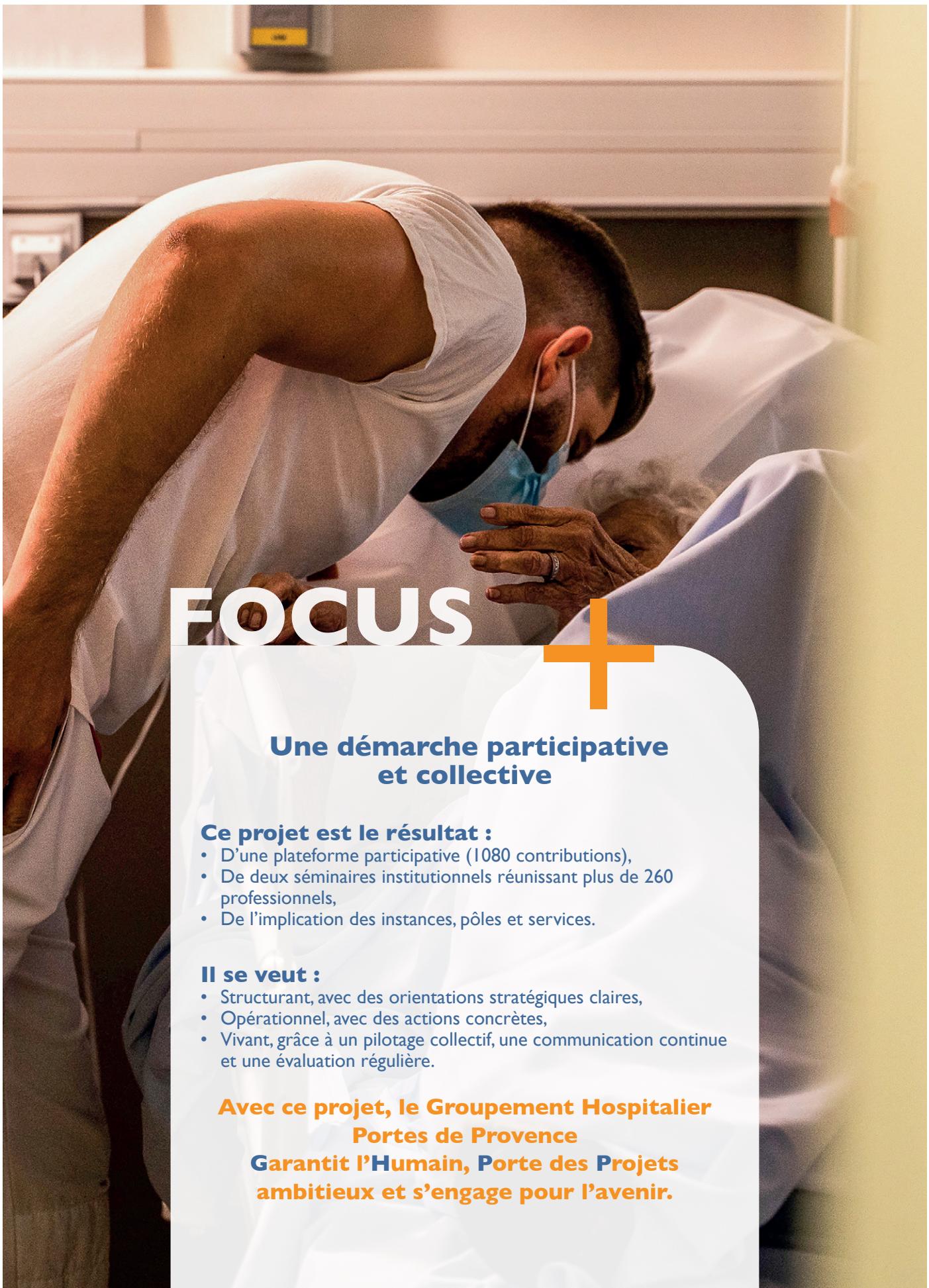
ENSEMBLE POUR
L'AVENIR



PROJET
20²⁶₃₀
SYNTHÈSE



GROUPEMENT
HOSPITALIER
MONTÉLIMAR
DIEULEFIT • DONZÈRE
PORTES DE
PROVENCE



FOCUS



Une démarche participative et collective

Ce projet est le résultat :

- D'une plateforme participative (1080 contributions),
- De deux séminaires institutionnels réunissant plus de 260 professionnels,
- De l'implication des instances, pôles et services.

Il se veut :

- Structurant, avec des orientations stratégiques claires,
- Opérationnel, avec des actions concrètes,
- Vivant, grâce à un pilotage collectif, une communication continue et une évaluation régulière.

**Avec ce projet, le Groupement Hospitalier
Portes de Provence**

**Garantit l'Humain, Porte des Projets
ambitieux et s'engage pour l'avenir.**



Préambule

Le Groupement Hospitalier Portes de Provence (GHPP), acteur majeur de santé sur son territoire, se trouve à **un moment clé de son évolution** et fait face à de nombreux défis à relever :

- Vieillissement de la population, augmentation des maladies chroniques, précarités sociales,
- Défis d'attractivité médicale, de transitions écologiques et numériques,
- Besoins croissants d'accès aux soins, de qualité et de sécurité des soins.

Notre ambition est de : **Garantir l'Humain, Porter des Projets et de s'engager ensemble pour l'avenir.**

Face à ces défis, le GHPP s'est engagé dans une démarche ambitieuse et collective : la rédaction de son projet d'établissement 2026-2030.

Ce projet d'établissement incarne ce slogan, choisi collectivement, car il exprime :

I - Notre ADN : Garantir l'Humain,

En assurant à chaque patient et usager des soins de qualité et un accompagnement bienveillant, tout en prenant soin des professionnels du GHPP dans leurs conditions de travail et leur bien-être.
(Expérience agent et expérience patient)

2- Notre action : Porter des Projets,

Pour adapter l'établissement aux enjeux et défis de demain, moderniser nos organisations, renforcer nos filières, innover et développer de nouvelles prises en charge.

3- Notre ambition : s'engager ensemble pour l'avenir

Au-delà d'un slogan, ce projet est un engagement collectif porté par les professionnels, les partenaires et les usagers :

- Ensemble, nous construisons un GHPP plus efficient et responsable.
- Ensemble, nous faisons vivre ce projet dans chaque service et chaque pôle.
- Ensemble, nous préparons l'avenir de notre établissement au service de nos patients et du territoire.



Éditos	8
Introduction	10
Chiffres Clés	12
Un peu d'histoire : de l'Hôtel Dieu au GHPP	16
Comprendre notre territoire pour construire l'avenir	17

Notre ADN : Garantir l'Humain...

16

- Axe 1 Parcours patient et qualité des soins
- Axe 2 Expérience agent et qualité de vie au travail
- Axe 3 Éthique et participation des usagers
- Axe 3 Pédagogie et transmission

Notre Action : Porter des Projets...

32

- Axe 5 Maillage territorial et responsabilité populationnelle
- Axe 6 Structuration des filières et logique GHT
- Axe 7 Transition écologique et développement durable
- Axe 8 Transition numérique et innovation
- Axe 9 Qualité, évaluation et recherche
- Axe 10 Communication et attractivité

Notre Ambition : S'Engager Ensemble pour l'Avenir...

45

- Axe 11 Gouverner autrement : subsidiarité, co-construction, engagement des pôles
- Axe 12 Un pilotage médico-économique au service du sens et de la performance
- Axe 13 Piloter au plus près du terrain : management participatif et collectif

Lexique

54

Mathieu MONIER

DIRECTEUR

Le Projet d'établissement 2026–2030 du Groupement Hospitalier Portes de Provence est plus qu'un document stratégique. C'est une boussole qui trace notre chemin pour les années à venir, dans un contexte où les défis du système de santé n'ont jamais été aussi exigeants.

Notre responsabilité est claire : **garantir une offre de soins de qualité pour tous, dans un territoire en pleine mutation, tout en faisant évoluer notre organisation et nos pratiques.** Cela suppose d'être à la fois réaliste face aux contraintes économiques et audacieux dans nos ambitions.

Ce projet s'appuie sur une conviction forte : c'est ensemble que nous relèverons ces défis. Ensemble, soignants, administratifs, techniques, médico-sociaux, partenaires de ville et usagers : chacun a une place et une voix. Le projet d'établissement 2026-2030 nous engage sur **plusieurs priorités** :

- Replacer le patient au cœur du parcours de soins, en renforçant la coordination et les alternatives à l'hospitalisation.
- Soutenir nos professionnels, en investissant dans la formation, l'innovation, le bien-être au travail et la qualité de vie professionnelle.
- Assumer pleinement notre rôle d'établissement pivot du territoire, en construisant des

coopérations solides avec nos partenaires et en déployant les filières de recours définies avec le GHT Drôme Ardèche Vercors (DAV)

- Préparer l'avenir, par une stratégie de gestion rigoureuse, des choix d'investissement ciblés et un projet architectural au service des patients comme des professionnels.



Ce projet d'établissement affirme l'identité de notre hôpital : **un établissement ouvert, responsable et tourné vers l'avenir.** Il démontre malgré les contraintes que nous avons les ressources, l'intelligence collective et la volonté d'écrire ensemble la suite de notre histoire.

Je veux saluer l'implication, l'énergie, l'esprit constructif et volontariste de toutes celles et ceux qui ont contribué à sa rédaction.

Ce projet est le reflet de leur engagement et de leur attachement à l'établissement.

Ensemble, faisons du GHPP un acteur de santé incontournable, reconnu pour la qualité de ses soins, la force de ses équipes et sa capacité à innover au service de notre territoire.

Dr. Catherine BUSSEUIL

P^{TE} COMMISSION MÉDICALE D'ETABLISSEMENT

Le Groupement Hospitalier Portes de Provence a récemment célébré ses 40 ans. Au fil des décennies, il s'est agrandi, modernisé et adapté pour répondre aux besoins de santé de notre bassin de population. Aujourd'hui, il est confronté aux défis majeurs qui traversent l'ensemble du système de santé : raréfaction de l'offre de soins, fragilité de la population, contraintes économiques, transformation profonde des métiers.

Ces enjeux s'inscrivent également dans un contexte de changements sociétaux, accélérés depuis la crise Covid : recherche d'un meilleur équilibre entre vie professionnelle et personnelle, exigence accrue de transparence et de qualité, nouvelles attentes en matière de communication.

Le Projet d'établissement 2026–2030

prend toute sa place dans cette dynamique. Sa rédaction, obligatoire, n'est pas un simple exercice réglementaire : il reflète une ambition et un choix collectif. Celui de construire un projet participatif, ouvert et collaboratif, tourné à la fois vers les usagers, la ville, les professionnels de santé du territoire, mais aussi vers l'ensemble des métiers de notre hôpital, trop souvent cloisonnés.

Ce projet affirme que cet établissement est le nôtre et qu'il nous revient de lui donner son identité et son avenir.

Il dessine une prise en charge des patients intégrée dans de véritables parcours de soins, où chaque acteur a un rôle à jouer. Il renforce la coordination, développe les alternatives à l'hospitalisation, valorise l'éducation thérapeutique et intègre pleinement les nouvelles technologies, l'intelligence artificielle et les outils numériques.

Il esquisse **une médecine où les soignants retrouvent toute leur place aux côtés des patients, et où les usagers deviennent des partenaires de soins, acteurs à part entière de leur santé.**

Il propose également un environnement de travail attentif au bien-être et à la bientraitance, valorisant l'accompagnement, le tutorat et la formation continue.

Ce projet replace le GHPP au cœur de son bassin de santé, en pivot des coopérations et partenariats avec les acteurs sanitaires et médico-sociaux. Il s'inscrit résolument dans une logique territoriale. La création de notre nouveau GHT ne doit pas être perçue comme une perte d'identité, mais comme une opportunité de collaboration, de mutualisation et de partage d'expérience.

Fruit d'une participation libre, volontaire et enthousiaste, il s'appuie sur l'engagement des professionnels de longue date comme sur l'énergie des nouveaux arrivants, porteurs d'un regard neuf et d'un souffle d'avenir.

Il reste à souhaiter que ce projet s'accompagne d'un schéma directeur immobilier ambitieux, capable d'offrir aux professionnels et aux usagers l'outil moderne et fonctionnel qu'ils sont en droit d'attendre.

Merci à toutes et tous pour votre implication, votre esprit constructif et vos qualités humaines, qui témoignent de votre volonté commune de vous engager ensemble pour l'avenir.



Un hôpital ancré sur son territoire, au service de la population

Situé au cœur de la Drôme provençale, le Groupement Hospitalier Portes de Provence (GHPP) s'affirme comme un acteur de santé, au carrefour de plusieurs bassins de vie. Établissement pivot du territoire Sud Drôme-Ardèche, il assure une prise en charge complète et graduée, mêlant soins de proximité, expertise médicale, innovation et qualité.

Fort de plusieurs sites hospitaliers implantés à Montélimar et dans les communes environnantes, le GHPP propose une offre de soins large, articulée autour de pôles cliniques et médico-techniques. Il dispose de plus de 724 lits et places, et mobilise au quotidien des équipes pluridisciplinaires engagées au service de la population.

Véritable hôpital de référence pour son territoire, le GHPP est aussi un établissement résolument tourné vers l'avenir :

- Il développe des coopérations structurantes avec les établissements publics et privés voisins ;
- Il s'inscrit dans une logique de parcours patients, en lien avec les professionnels de ville, le médico-social, les acteurs sociaux et les structures territoriales ;
- Il investit dans des projets ambitieux : transformation numérique, modernisation immobilière, développement durable, qualité de vie au travail, attractivité, hospitalisation à domicile et prévention.

Le GHPP remplit ainsi pleinement ses missions de soins, d'enseignement, de prévention, de recherche et d'innovation, avec un objectif clair : offrir à chaque usager une prise en charge de qualité, accessible, sûre et innovante. Son projet d'établissement 2026–2030 s'inscrit dans une ambition collective : construire l'hôpital de demain avec et pour les professionnels, les usagers et les partenaires du territoire.

PROJET
20²⁶₃₀

**UN PROJET
ENRACINÉ DANS
LE TERRITOIRE,
TOURNÉ VERS
L'AVENIR.**





LE GHPP EN 2024

Le GHPP regroupe :

- Le Centre Hospitalier de Montélimar
- L'EHPAD La Manoudière
- L'EHPAD Dieulefit
- L'EHPAD Donzère
- L'IFSI-IFAS
- En direction commune avec l'hôpital intercommunal de Bourg Saint-Andéol-Viviers

Capacité en lits et places :

- 242 lits de médecine
- 59 lits de chirurgie
- 30 lits d'obstétrique
- 58 lits de SMR
- 40 lits USLD
- 22 places HAD
- 247 lits EHPAD et 10 places accueil de jour



1843
professionnels au service
des patients

- 1027 personnels soignants
- 166 praticiens
- 194 personnels techniques
- 110 personnels administratifs
- 99 médico-techniques
- 90 secrétaires médicales
- 50 sages femmes
- 45 internes
- 30 personnels psycho socio-éducatifs
- 32 personnels de rééducation



LOGISTIQUE

103,4 tonnes DASRI

380 tonnes Ordures ménagères

1 368 288 kg

de linge traité par la blanchisserie dont **766 287 kg** pour le GHPP.

416 949 repas distribués dans les services de soins et au self du personnel

410 126 kms parcourus par l'ensemble des 34 véhicules du GHPP

INSTITUTS DE FORMATION IFSI - IFAS

3 promotions de **87 étudiants IDE**, une promotion de **68 étudiants AS** et une formation de **10 places en alternance**.

Diplômés en 2024 :

IDE : taux de réussite de 96%

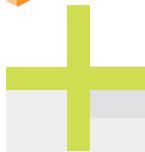
AS : taux de réussite de 90%

422 professionnels de santé dont 73 du GHPP ont suivi l'une des 15 formations continues.





CHIFFRES CLÉS SOINS



SOINS

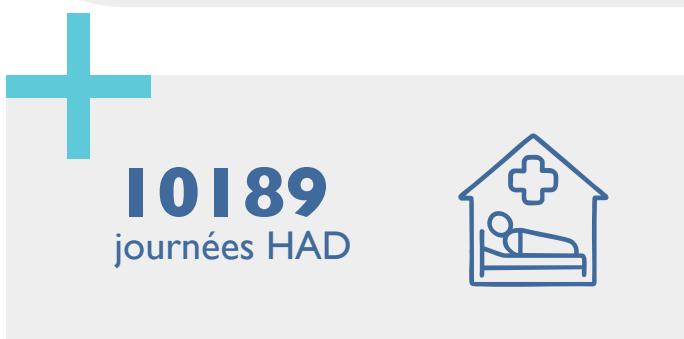
55654 passages aux Urgences
925 sorties SMUR



1770
naissances



174022
consultations externes



10189
journées HAD



3436 journées
Hôpital de jour médecine



EHPAD

La Manoudière **33031** journées
et **1737** journées en accueil de jour

Donzère **21469** journées
Dieulefit **31480** journées



22970
séjours en Médecine - Chirurgie
8390
interventions chirurgicales



56299
passages en
imagerie



2116 séjours en chirurgie
ambulatoire



13768
séances de traitement en
radiothérapie



LABORATOIRE

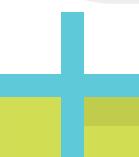
1173120 examens
9334 dossiers patients externes

PHARMACIE

11491 poches de
chimiothérapie
53872 piluliers (EHPAD)

STÉRILISATION

1598 55
unités d'oeuvres



PLATEAU TECHNIQUE

2 accélérateurs de particules
3 scanners dont 1 pour la
radiothérapie
2 IRM dont une 3 tesla (GIE - AIDA
équipements partagés avec le privé)
34 échographes (toutes spécialités)

2 salles de radiologie
1 mammographe
8 salles de bloc dont
1 salle de césarienne
1 salle d'endoscopie



Un peu d'Histoire : Retracer notre passé pour éclairer notre futur

De l'Hôtel Dieu au GHPP

**1837**

Hôtel Dieu en Centre Ville

**1980**

Inauguration du Centre Hospitalier de Montélimar sur le site de Beausseret

**1991**

Inauguration de la maison de retraite « La Manoudière »

**2001 - 2012**

Rénovation du centre de Radiothérapie
Nouveau Bâtiment de Gériatrie et réadaptation
Inauguration du nouvel IFSI
Nouveau Bloc Opératoire (8 salles)
Maternité de 38 lits
Installation de la 1^{ère} IRM, gérée par le GIE AIDA

**2014 - 2016**

Nouveau laboratoire
Extension de la pédiatrie
Nouvelle Unité de Neurologie

**2017**

Création du GHPP (Fusion du CH de Montélimar et du CH de Dieulefit)
3 Secteurs en Oncologie : HDJ / HS / HC
Nouvel Internat
Développement des lits sommeil

**2022 - 2025**

Label Amis des Bébés
HAS : certifié qualité des soins confirmée
Inauguration des nouvelles urgences
Inauguration de l'UAPED
Inauguration de la nouvelle unité externe de Biologie Médicale
Nouveaux accélérateurs de particules avec imagerie embarquée
Déménagement du service de chirurgie ambulatoire portant sa capacité à 20 places

Comprendre notre territoire pour construire l'avenir



Répartition de l'activité

Zones d'attraction du GHPP : une centralité forte mais inégale selon les territoires

Le GHPP, structuré autour de Montélimar, exerce une attraction marquée sur une grande partie du territoire sud-Drôme et nord-Vaucluse. Néanmoins, cette attractivité varie fortement d'une commune à l'autre, révélant des zones de consolidation et d'autres à potentiel de récupération.

Taux d'attraction par commune (2024)

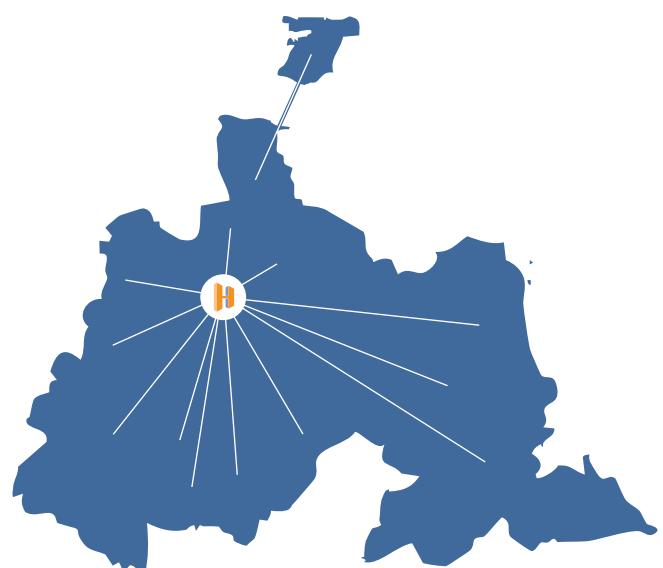
Commune de résidence	Part de séjours orientés vers Montélimar
Commune de résidence	Part de séjours orientés vers Montélimar
Montélimar	67,7 % (coeur de bassin)
Donzère, Dieulefit	66–68 %
Le Teil, La Bégude	62–65 %
Pierrelatte, Grignan	50–55 %
Saint-Paul-Trois-Châteaux	48,60%
Loriol-sur-Drôme	34,9 % → attractivité vers Valence
Nyons	18,7 % → zone de rupture territoriale

Source : SCANSANTÉ - STATS ATIH

Carte des flux de prise en charge

La carte des lignes de flux confirme une polarisation autour de Montélimar, mais souligne :

- Des flux faibles ou absents en provenance de l'Est (Nyons, Baronnies),
- Des zones à double attractivité dans le Sud (Pierrelatte, Bollène) avec concurrence Avignon/Nîmes,
- Une dérivation vers Valence pour le Nord Drôme (Loriol, Livron).



Notre ADN

Garantir l'Humain

Expérience
Patient,
Résident,
Agent.



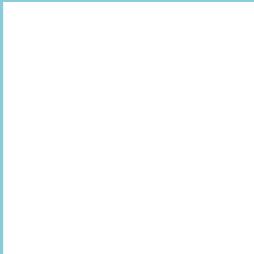
Placer le patient, le résident et le professionnel au cœur des priorités du GHPP, dans une dynamique de qualité, de sécurité, de bienveillance et de proximité.

Axe 1 Parcours patient et qualité des soins

Axe 2 Expérience agent et qualité de vie au travail

Axe 3 Éthique et participation des usagers

Axe 4 Pédagogie et transmission





Le GHPP facilite vos démarches médicales

Depuis juillet 2025, le GHPP a déployé la prise de rendez-vous en ligne via Doctolib pour plusieurs spécialités, afin de simplifier l'accès aux soins et de réduire les délais d'obtention d'un rendez-vous.

Les patients peuvent désormais réserver leur consultation en quelques clics pour :

- Chirurgie viscérale
- ORL
- Urologie
- IRM
- Consultation sage-femme

Une dynamique d'élargissement en 2026

Le développement de la plateforme pour d'autres spécialités constitue désormais l'une des priorités du GHPP. Ce projet s'inscrit pleinement dans la stratégie de digitalisation du GHPP, avec une volonté claire : offrir à tous les usagers un accès facilité, moderne et sécurisé à nos services, tout en soutenant les équipes médicales et administratives dans leurs missions quotidiennes.



Axe stratégique I : Parcours patient et qualité des soins

Garantir l'humain c'est avant tout s'attacher à l'amélioration de la coordination des parcours de soins. Cela constitue un levier majeur pour assurer la continuité, la qualité et la pertinence des prises en charge. Elle est particulièrement essentielle pour les patients âgés, atteints de maladies chroniques ou présentant des situations complexes.

Défi I.1 - Améliorer l'accessibilité aux consultations externes.

L'accessibilité aux consultations externes constitue un levier essentiel pour :

- garantir une prise en charge rapide,
- prévenir l'aggravation des pathologies,
- assurer le suivi des maladies chroniques,
- garantir une équité d'accès aux soins sur l'ensemble du territoire.

Objectifs clés

- Adapter l'offre de consultations aux besoins réels du territoire.
- Améliorer l'accessibilité du parcours, en simplifiant à la fois les démarches administratives et les flux architecturaux pour les patients.

Actions à conduire

- Création de consultations avancées (délocalisées) dans certains territoires en lien avec les CPTS et les établissements partenaires (Centre Hospitalier Bourg saint Andéol - Viviers, Centre Hospitalier Buis-les-Baronnies et Centre Hospitalier de Nyons).
- Mise en œuvre et renforcement de la prise de rendez-vous en ligne.
- Développer l'accessibilité des outils numériques pour les usagers (site web, prise de RDV en ligne, SMS , portail usager).



Défi 1.2 - Développer la coordination des soins non programmés

Les soins non programmés constituent un enjeu majeur pour le GHPP, étant à l'origine de près de 50 % des admissions, soit 55654 passages aux urgences en 2024, toutes spécialités confondues. Leur prise en charge nécessite une organisation transversale et territoriale, pour prévenir la saturation des urgences et garantir une réponse adaptée aux besoins de santé immédiats ou différés de la population.

Objectifs clés

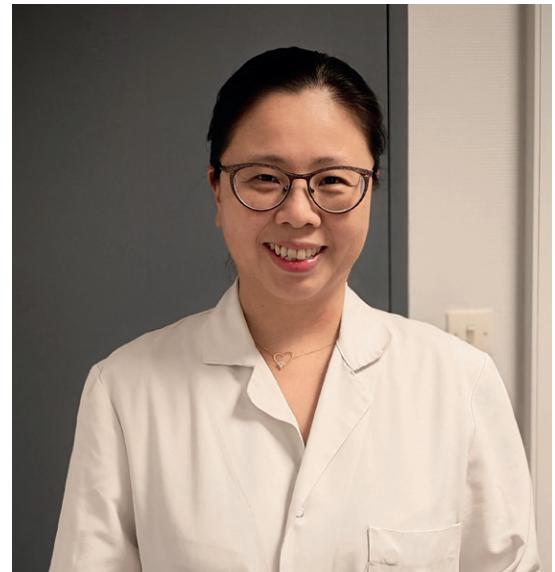
- Assurer la continuité des soins avec les acteurs de ville, pour éviter les ruptures dans les parcours.
- Optimiser l'orientation des patients, en réduisant les passages non pertinents aux urgences.

LE SAVIEZ-VOUS ?
Le bed manager à l'hôpital est un professionnel (souvent cadre de santé ou infirmier formé à la gestion des flux) chargé de la gestion en temps réel des lits disponibles et des flux de patients.

Actions à conduire

- Création d'une cellule de gestion des lits, avec un renforcement du rôle du bedmanager (pour mieux anticiper les flux entrants/sortants et fluidifier les admissions directes non programmées).
- Ouverture de créneaux dédiés de consultations non programmées ou d'hospitalisations de jour, en lien avec les services de médecine et les consultations externes, pour une réponse rapide sans passage aux urgences.
- Développement de la téléexpertise, pour permettre des échanges rapides entre médecins de ville et spécialistes hospitaliers.
- Participation à la mise en place de filières de soins rapides ciblées, dans certaines pathologies (médecine polyvalente, pédiatrie gériatrie...), avec l'élaboration d'un thésaurus de prises en charge type facilitant l'orientation directe des patients.

Les soins non programmés représentent un enjeu majeur pour le GHPP, étant à l'origine de près de 50 % des admissions



**Dr QIN GUILLOU.,
Praticien Hospitalier,
néphrologue**

« La téléexpertise a profondément changé notre façon de travailler. Elle nous permet d'apporter rapidement un avis spécialisé, sans que le patient ait à se déplacer inutilement, parfois même en évitant un passage aux urgences. Les médecins de ville peuvent s'appuyer sur cette ressource de proximité, ce qui fluidifie les parcours de soins et renforce la confiance entre l'hôpital et les praticiens de ville. C'est un outil concret qui améliore à la fois la qualité du suivi, la continuité des soins et le confort des patients. »



Défi 1.3 - Fluidifier les parcours patients (ville-hôpital/EHPAD-domicile)

Le Groupement Hospitalier Portes de Provence (GHPP) entend renforcer sa coopération avec l'ensemble des acteurs du territoire afin de faciliter aussi bien les entrées que les sorties d'hospitalisation. Cette démarche s'inscrit dans une logique de gradation et de complémentarité des soins, au service d'un parcours patient plus fluide.

Objectifs clés

- Renforcer la coopération ville-hôpital pour mieux anticiper les besoins des patients.
- Préparer plus efficacement les hospitalisations programmées et organiser les sorties de manière structurée et anticipée.

Actions à conduire

- Déploiement progressif d'infirmiers de coordination de parcours au sein des filières prioritaires (oncologie, médecine polyvalente gériatrie,).
- Renforcement des partenariats avec les acteurs du territoire : CPTS, DAC, EHPAD, HAD, professionnels libéraux.

Le GHPP doit s'inscrire dans une dynamique de coopération avec les acteurs du territoire afin de fluidifier les entrées comme les sorties d'hospitalisation dans une logique de gradation des soins.

Le Centre de Ressources Territorial, créé en février, marque une étape importante dans le renforcement de l'offre de soins de proximité. Né d'un partenariat entre le GHPP, l'hôpital de Bourg-Saint-Andéol et l'EHPAD de Marsanne, il a pour mission d'accompagner les professionnels du territoire et d'améliorer la coordination autour des patients les plus vulnérables. En mutualisant des compétences soignantes et sociales, il propose un appui opérationnel, des évaluations partagées et des solutions adaptées aux situations complexes. Son objectif central est également de favoriser le maintien à domicile des patients le plus longtemps possible, dans les meilleures conditions de sécurité et de qualité.



Défi 1.4 - Faire de la qualité et de la bienveillance une exigence partagée

Garantir la qualité, la sécurité et la bienveillance des prises en charge constitue le socle de la confiance entre les patients, les professionnels et l'établissement. Cela repose sur une mobilisation continue des équipes, un pilotage rigoureux des risques, et une attention constante au respect des droits, de la dignité des usagers et résidents.

Objectifs clés

- Renforcer la culture de la qualité et de la sécurité des soins dans l'ensemble des services.
- Assurer un environnement de soins sécurisé, fiable et réactif, tant pour les patients que pour les professionnels.

Actions à conduire

- Renforcement des audits qualité internes, avec un accompagnement méthodologique des équipes pour analyser les écarts et mettre en œuvre des plans d'actions correctifs adaptés.
- Prise en compte de l'expérience patient dans l'évaluation des parcours de soins, grâce au déploiement d'outils spécifiques (focus group, questionnaires, méthode Ampatti).
- Déploiement d'ateliers d'éthique et de réflexions pluridisciplinaires sur les pratiques professionnelles associant les représentants des usagers afin de nourrir une culture commune du respect, de l'écoute et de la bientraitance.



Le GHPP a été certifié par la **Haute Autorité de Santé** Qualité des soins confirmée. Cette reconnaissance témoigne de l'engagement constant de l'établissement en faveur de la qualité, de la sécurité des soins et de l'amélioration continue du service rendu aux patients.



Témoignage – Kristel DUDA, Coordonnatrice en maïeutique

« Le renouvellement du label IHAB – Ami des Bébés est une vraie reconnaissance de l'engagement quotidien de nos équipes auprès des parents et des nouveau-nés. Ce label reflète une culture de qualité vivante : chaque geste, chaque accompagnement contribue à créer un lien de confiance durable entre les familles et les soignants. Au-delà de la maternité, j'encourage les autres services du GHPP à s'engager eux aussi dans cette dynamique de certification : ces démarches donnent du sens, fédèrent les équipes et valorisent le travail accompli. »



Axe stratégique 2 : Expérience agent et qualité de vie et des conditions de travail

Garantir l'humain, c'est aussi prendre soin de toutes celles et ceux qui font vivre l'hôpital.

Le GHPP se veut être un établissement attractif, engagé et bienveillant envers ses professionnels, en plaçant leur qualité de vie au travail, leur sécurité et leur développement professionnel au cœur des priorités de l'établissement.

Défi 2.1 - Valoriser le GHPP comme employeur

L'attractivité des ressources humaines constitue un levier essentiel pour garantir la continuité et la qualité des soins. Un établissement qui valorise ses équipes est un établissement qui attire, forme et fidélise ses talents, qu'ils soient médicaux ou non médicaux. Dans un contexte de tensions sur les métiers hospitaliers, le GHPP affirme sa volonté de renforcer son image d'employeur engagé, humain et porteur de sens où chaque professionnel trouve reconnaissance, accompagnement et perspectives d'évolution.

Chloé LAGIER, Gestionnaire RH :
 « Je suis gestionnaire en ressources humaines au bureau du personnel, et j'ai eu l'opportunité de réaliser une journée « vis mon job » au sein du service de sécurité incendie de l'établissement. Cette expérience a été particulièrement enrichissante, car elle m'a permis de découvrir un métier de terrain, bien différent de mon quotidien de bureau. Cette journée m'a permis de mieux comprendre le quotidien de mes collègues du service sécurité, les problématiques qu'ils peuvent parfois rencontrer, le déroulement de leur journée, mais surtout cela nous a permis de créer du lien entre nos services. »

Objectifs clés

- Promouvoir la diversité des métiers et des parcours professionnels au sein de l'établissement.
- Développer une marque employeur forte, en cohérence avec les valeurs portées par le GHPP : humanité, qualité et engagement.

Actions à conduire

- Lancer une campagne de valorisation des métiers et des parcours professionnels au GHPP (portraits d'agents, témoignages vidéo, dispositif Vis-mon-Job, portes ouvertes).
- Poursuivre une communication interne dynamique et régulière autour du sens du service public et de la fierté d'appartenance.

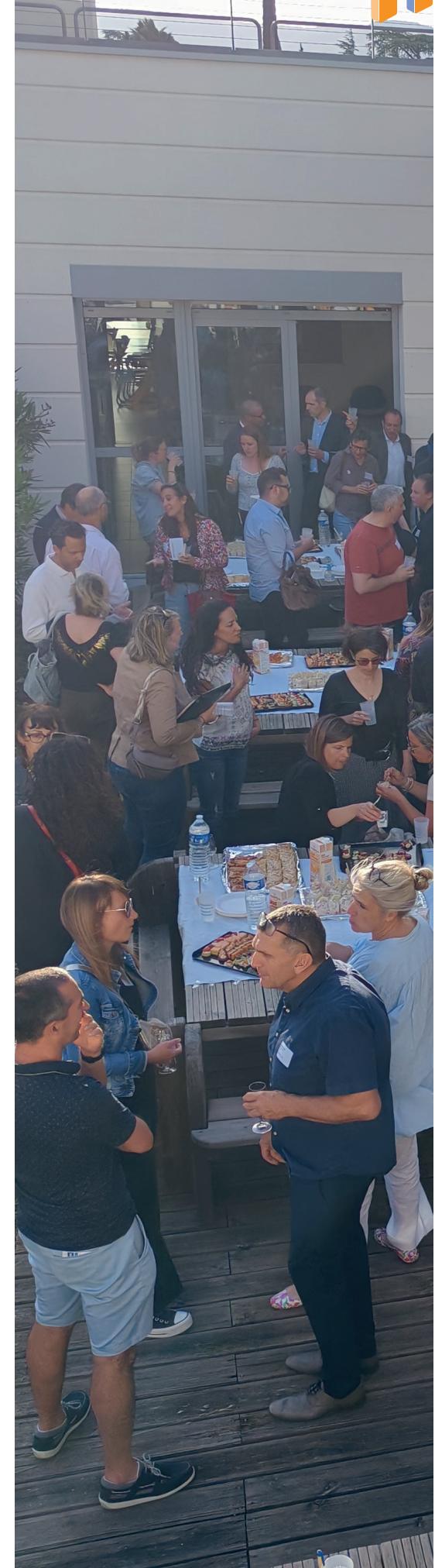


Chloé LAGIER

Morgan BOUARAARA

Morgan BOUARAARA, service de sécurité incendie

« J'ai beaucoup de plaisir à partager mon métier, que ce soit avec des stagiaires ou de nouveaux collègues. Accueillir une agente des ressources humaines dans notre service a été une expérience particulière : c'était une vraie preuve d'intérêt pour notre activité, qui reste souvent méconnue car discrète au quotidien. Cette journée a permis de mettre en lumière notre rôle et de créer un lien nouveau et précieux entre l'administration et le terrain. »



Défi 2.2 - Renforcer le sentiment d'appartenance

Le sentiment d'appartenance constitue un levier essentiel de bien-être au travail, de fidélisation des professionnels et de dynamisation collective. Il participe à la construction d'une culture commune, renforce la fierté d'exercer au sein de l'établissement et favorise un climat de coopération entre les équipes.

Objectifs clés

- Renforcer les liens entre les professionnels, les services et les pôles.
- Valoriser et reconnaître les actions individuelles et collectives qui contribuent à la dynamique de l'établissement.

Actions à conduire

- Organiser régulièrement des temps de convivialité et de rencontres interservices, à l'échelle des pôles et de l'établissement.
- Dynamiser la communication interne grâce à :
 - la rénovation de l'intranet et la mise en place d'un affichage dynamique,
 - la diffusion régulière d'informations institutionnelles et de contenus valorisant les équipes via le portail agents.
 - Pour le personnel médical : le renforcement du lien entre les médecins et la Direction des Affaires Médicales en organisant des réunions régulières pour discuter des préoccupations, partager les idées et favoriser la transparence.

Le sentiment d'appartenance contribue à créer une culture commune, à renforcer la fierté d'exercer au sein de l'établissement et à favoriser un climat de coopération entre les équipes.



Caroline RUAUDEL, Ergonomie

« L'amélioration continue des espaces de travail et de repos est un levier essentiel pour préserver la santé physique et psychologique des professionnels hospitaliers. En optimisant les postes de travail, nous réduisons les contraintes physiques et favorisons la prévention des risques professionnels. Au-delà de l'aménagement matériel, cette démarche s'inscrit dans une dynamique organisationnelle et collective : elle soutient les collectifs de travail en fluidifiant la circulation des informations, en facilitant la coopération et en renforçant la coordination entre équipes. Associée à des actions de formation sur la prévention et la QVCT, elle offre aux agents des outils concrets pour ajuster leurs pratiques, valoriser les temps de récupération et renforcer la solidarité au sein des équipes. Ainsi, nous créons un cadre de travail plus sain et collaboratif, propice à la fois au bien-être, à l'engagement des professionnels et à la performance des soins. »

Défi 2.3 - Agir ensemble pour la prévention et la qualité de vie et des conditions de travail

Des conditions de travail adaptées sont essentielles pour préserver la santé mentale et physique des professionnels, prévenir l'absentéisme et favoriser l'épanouissement professionnel. La prévention des risques psychosociaux (RPS) et des troubles musculosquelettiques (TMS) s'inscrit dans une démarche globale de qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) .

Objectifs clés

- Renforcer les actions de prévention des risques professionnels.
- Garantir un accès équitable à l'information et à la prévention pour l'ensemble des agents du GHPP.

Actions à conduire

- Actualisation régulière du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) et suivi des plans d'actions associés, en lien avec les services et les instances représentatives.
- Renforcement des formations à destination des encadrants et des équipes sur la prévention des RPS, la gestion des situations conflictuelles et la détection des signaux faibles.
- Amélioration continue des espaces de travail, de repos et de pause, afin de favoriser le confort, le bien-être et la récupération des professionnels.

Des conditions de travail adaptées sont essentielles pour préserver la santé mentale et physique des professionnels.



Défi 2.4 - Faire de la formation un moteur d'engagement et d'excellence

Le développement des compétences, la montée en expertise et l'implication active des professionnels dans les projets de l'établissement sont des leviers essentiels de fidélisation, de qualité des prises en charge et d'attractivité. Le GHPP s'engage à offrir à chaque professionnel un environnement propice à l'apprentissage, à la progression et à l'innovation.

Objectifs clés

- Accompagner les parcours professionnels et les évolutions de carrière quels que soient les métiers.
- Encourager l'engagement des équipes dans les démarches de qualité, d'innovation et de recherche.

Actions à conduire

- Favoriser la participation des professionnels dans des projets de recherche comme vecteur de développement de compétences, d'enrichissement professionnel et de reconnaissance des expertises cliniques.
- Structurer le plan de formation du personnel médical, en articulation avec les besoins du terrain et les priorités stratégiques de l'établissement.
- Renforcer la contribution des psychologues à la formation des étudiants à l'IFSI/IFAS (cours, groupes de réflexion, dispositifs de soutien).
- Développement de la formation continue in situ, en s'appuyant notamment sur l'antenne du CESU pour proposer des ateliers de simulation, des formations en situation, et des exercices pratiques pour l'ensemble des professionnels (soignants, médicaux, logistiques, etc.).



Exercice de simulation au bloc opératoire

La simulation en santé s'affirme comme un axe pédagogique majeur au GHPP. Elle repose sur des formateurs spécialement qualifiés, un partenariat stratégique avec des plateformes numériques spécialisées, telles que SimForHealth, et une volonté forte d'intégrer ces pratiques innovantes dans l'ensemble des formations proposées. Cette dynamique permet de renforcer les compétences des professionnels, d'améliorer la sécurité des soins et de préparer les équipes à des situations complexes dans un environnement maîtrisé.



Corinne MOURIOUX

Corinne MOURIOUX, attachée de recherche clinique : « J'ai à cœur d'accompagner les équipes médicales et paramédicales qui souhaitent participer à des essais cliniques et projets de recherches. C'est une occasion unique de créer une dynamique collective, de valoriser les expertises cliniques et de favoriser le développement de nouvelles compétences. Voir les professionnels s'impliquer, s'enrichir mutuellement et être reconnus pour la qualité de leur travail est une vraie source de motivation au quotidien. »



Les Représentants des Usagers

Le représentant des usagers est une personne bénévole, désignée ou élue pour représenter les intérêts et les droits des usagers dans le système de santé. Son rôle est de défendre les droits des usagers, de faire entendre leur voix et de contribuer à l'amélioration de la qualité des services de soins.

Le Patient Partenaire

Le patient partenaire, grâce à son expérience directe des soins et des services, apporte une contribution essentielle et complémentaire à celle des représentants des usagers et des acteurs associatifs.

En mobilisant sa perspective, son vécu et ses compétences de coopération, le patient partenaire contribue à construire des parcours de soins plus fluides, pertinents et centrés sur les besoins réels des usagers.



«Tout au long de mes mandats, j'ai eu à cœur de représenter la voix des patients et de leurs proches. Ce rôle m'a permis d'être un relais, d'écouter leurs attentes, leurs inquiétudes, mais aussi leurs satisfactions, pour les partager avec l'établissement. Ma mission fut aussi de les informer de leurs droits et de les orienter dans leurs démarches administratives en santé. J'ai trouvé au sein du GHPP, et par ma participation toujours assidue et bienvenue aux instances, des équipes disponibles, ouvertes au dialogue et engagées dans l'amélioration continue de la qualité des soins. Cette relation de confiance a donné du sens à mon engagement, et j'ai la conviction que la place des usagers reste plus que jamais essentielle dans la vie de l'hôpital.»

Axe stratégique 3 : Éthique et participation des usagers

Garantir l'Humain, c'est aussi placer le patient et le résident au cœur des décisions. Cet axe vise à développer une culture de bientraitance, de respect des droits et d'inclusion, tout en renforçant la confiance entre le GHPP, les usagers et leurs proches. L'écoute, la transparence et la participation des usagers sont les fondements de cette relation durable.

Défi 3.1 - Renforcer la place des usagers au sein du GHPP

Les usagers sont des partenaires à part entière dans l'amélioration continue de la qualité, de la pertinence des soins et du fonctionnement de l'établissement. Leur parole et leur expérience doivent être davantage intégrées dans les démarches stratégiques, organisationnelles du GHPP.

Objectifs clés

- Faire des usagers des contributeurs actifs de la gouvernance de l'établissement.
- Mieux intégrer leur expérience dans les processus d'évaluation et de décision.

Actions à conduire

- Renforcer la présence et l'implication des représentants des usagers au sein des instances : Commission des Usagers (CDU), Directoire, Conseil de surveillance, et commissions thématiques (qualité, bientraitance, sécurité...).
- Développer les démarches de retours d'expérience patients (REP) sur certains parcours (chirurgie ambulatoire, urgences, maternité, etc.) afin d'enrichir l'analyse qualité et les actions d'amélioration.

Gisèle VEZIAT, Représentante des Usagers



Défi 3.2 - Faire de la bienveillance un pilier de nos pratiques

La bienveillance est une exigence éthique, un levier de qualité et le fondement du lien de confiance entre les patients, leurs proches et les professionnels.

Elle concerne l'ensemble des pratiques de soins, d'accueil et d'accompagnement, et doit imprégner toutes les dimensions du fonctionnement hospitalier.

Objectifs clés

- Continuer de promouvoir la bienveillance dans tous les services, quels que soient les métiers ou les fonctions.
- Garantir le respect de la dignité, de l'intimité et de l'intégrité physique et psychique de chaque patient à chaque étape de sa prise en charge.

Actions à conduire

- Intégrer la thématique de la bientraitance dans les formations institutionnelles, les modules de formation continue et les journées d'intégration des nouveaux arrivants.
- Favoriser l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle à travers une réflexion sur l'organisation des horaires, le développement de trames horaires souples, le projet de conciergerie hospitalière et l'accès facilité au logement social.
- Mieux accompagner les agents en situation de vulnérabilité (retour à l'emploi, handicap, grossesse, maladie...) grâce à un parcours dédié et des entretiens individualisés favorisant leur maintien et leur épanouissement professionnel.

CHIFFRE CLÉ

Plus de
50 soignants du
GHPP formés à la
“bientraitance” en
2024.

Angélique FABRE – secrétaire de la direction des soins

« Je suis aide-soignante de formation. Après ma maladie, j'ai dû repenser toute ma carrière. Cela a été très difficile de faire le deuil de ma vocation et je me sentais dans l'inconnu quant aux possibilités qui pouvaient s'offrir à moi à l'hôpital. J'avais besoin d'être accompagnée dans ce changement, et surtout de mieux comprendre les démarches et procédures administratives. J'ai eu la chance de faire partie des premiers agents à bénéficier de la période de préparation au reclassement. Grâce à l'accompagnement de la médecine du travail, de la DRH et du service formation, j'ai pu tester plusieurs postes, découvrir de nouveaux métiers, sans devoir m'engager tout de suite. Dans une période de ma vie où tout était flou, cette expérience m'a permis de reprendre confiance, de comprendre que je pouvais être utile autrement, et de retrouver du sens dans des fonctions différentes de celles de soignante. »



Défi 3.3 - Promouvoir l'inclusion et l'accès aux droits

L'hôpital public a une responsabilité particulière en matière d'accueil, d'équité et d'accès aux droits. Le GHPP entend affirmer son engagement pour l'inclusion de tous les usagers, en particulier les plus vulnérables, en garantissant un environnement respectueux et accessible.

Objectifs clés

- Favoriser l'accès à l'information et aux droits pour tous les patients, quelle que soit leur situation, leur origine ou leur condition sociale.
- Lutter activement contre toutes les formes de discrimination, qu'elles soient liées à l'âge, au genre, à l'origine, au handicap ou à l'état de santé.

L'hôpital public a une responsabilité particulière en matière d'accueil, d'équité et d'accès aux droits.

Actions à conduire

- Développement de partenariats avec les associations d'usagers, les médiateurs en santé et les structures d'accompagnement social, afin d'élargir l'accompagnement proposé aux publics en difficulté et organiser des campagnes de sensibilisation.
- Amélioration de l'accessibilité des services :
 - Physique (accès aux locaux, signalétique),
 - Sensorielle (prise en compte des handicaps visuels, auditifs),
 - Cognitive (langage clair, traduction, pictogrammes, interprétariat).
- Référent handicap patient nommé il y a peu : fonction à poursuivre et développer.



Témoignage d'un interne en médecine générale :

« Tout d'abord, merci beaucoup pour l'organisation de cette journée d'accueil. Ce n'est pas dans tous les centres hospitaliers que nous avons une journée comme celle-ci et je tiens à dire qu'elle est vraiment appréciée par les internes. »



L'institut déploie une stratégie ambitieuse de digitalisation des parcours de formation, à travers le développement d'outils interactifs (quizz via Genially, simulateurs Simdose, tablettes numériques) et l'expérimentation d'un socle numérique en santé conforme à l'arrêté du 10 novembre 2022. Un projet d'hybridation de la formation aide-soignante est lancé, avec une cible de 70 % de digitalisation possible, en cohérence avec le nouveau référentiel.

Axe stratégique 4 : Pédagogie et transmission

Garantir l'Humain **c'est aussi transmettre et former**. Le GHPP affirme sa responsabilité dans la formation des professionnels de santé de demain, en créant un environnement accueillant et en favorisant la montée en compétences de ses équipes.

Défi 4.1 - Former et accueillir les professionnels de demain

L'accueil et la formation des futurs professionnels de santé sont des missions essentielles de l'hôpital public. En plus de répondre aux besoins de santé du territoire, ils participent à l'**attractivité** du GHPP, à la transmission des savoirs, et à la création d'un vivier de recrutement pour demain.

Objectifs clés

- Offrir un accueil structuré, bienveillant et de qualité à tous les étudiants, internes et stagiaires.
- Garantir un environnement de formation sécurisé, pédagogique et motivant.

Actions à conduire

- Création d'un parcours d'accueil spécifique.
- Développement d'outils de communication dédiés aux étudiants, via l'intranet (espace ressources, Q/R, documents pratiques), affichages dans les services et supports numériques accessibles.

Défi 4.2 - Renforcer le lien formation–terrain pour préparer les compétences de demain

L'IFSI/IFAS constitue un levier stratégique pour répondre aux besoins en formation locale, soutenir les dynamiques de recrutement, et renforcer l'attractivité du territoire. Il doit aussi être un espace d'innovation pédagogique et de coopération renforcée avec les services du GHPP.

Objectifs clés

- Adapter les formations aux évolutions des pratiques professionnelles et aux besoins spécifiques du GHPP.
- Favoriser l'innovation pédagogique et le développement des compétences des apprenants.

Actions à conduire

- Créer des passerelles renforcées entre l'IFSI/IFAS et les services du GHPP : stages intégrés, journées d'immersion, parrainages entre professionnels en poste et étudiants.
- Encourager les pratiques innovantes en pédagogie : simulation en santé, e-learning, retour réflexif sur les pratiques, hybridation des formats de formation.

Le GHPP, via son **IFSI**, s'engagera pleinement dans la refonte de la formation infirmière dès 2026.



Défi 4.3 - Renforcer l'encadrement et le tutorat

Le tutorat est un levier clé pour **sécuriser** l'intégration des nouveaux professionnels, **transmettre** les savoirs, les pratiques et les valeurs du GHPP, et **renforcer** la cohésion des équipes.

Valoriser l'encadrement, c'est aussi reconnaître l'engagement des professionnels qui participent activement à la formation et à l'accueil des futurs professionnels.

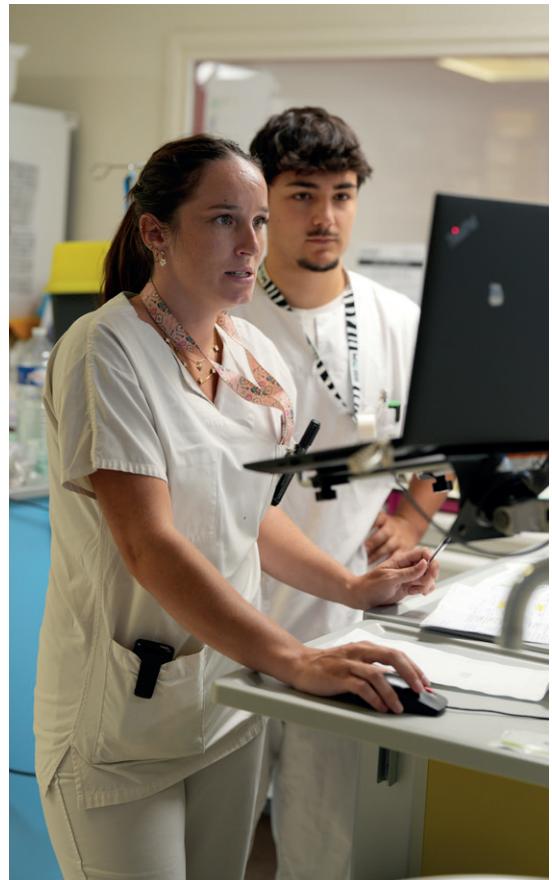
Objectifs clés

- Développer une culture du tutorat et de l'accompagnement dans tous les services.
- Garantir un accueil et un accompagnement de qualité pour les stagiaires, étudiants, internes et nouveaux arrivants.

Actions à conduire

- Création d'un réseau de tuteurs identifiés dans chaque service, formés à leur rôle, et accompagnés dans l'exercice de leur mission.
- Développement d'outils de soutien au tutorat, tels que des guides pratiques, des fiches repères, des supports numériques de suivi, ou encore des trames d'évaluation des compétences et organiser des temps d'échanges entre tuteurs.

À l'horizon 2030, le GHPP affirme son ambition d'être un acteur référent de la formation en santé sur son territoire, en s'appuyant sur un institut innovant, connecté, inclusif, et reconnu pour la qualité de son accompagnement pédagogique. Le lien avec l'université, le territoire et les professionnels de terrain sera renforcé dans une logique d'ancrage et d'ouverture.





Notre Action *Porter des Projets*

Structurer,
Transformer,
Innover,
S'affirmer.



Transformer le GHPP en acteur attractif et (eco) responsable, structurant ses filières, modernisant ses organisations et consolidant sa place sur le territoire. Le GHPP se doit de porter des projets concrets et ambitieux pour répondre aux besoins de santé de demain et affirmer sa place sur le territoire.

- Axe 5** Maillage territorial et responsabilité populationnelle
- Axe 6** Structuration des filières et logique GHT
- Axe 7** Transition écologique et développement durable
- Axe 8** Transition numérique et innovation
- Axe 9** Qualité, évaluation et recherche
- Axe 10** Communication et attractivité





Axe stratégique 5 : Maillage territorial et responsabilité populationnelle



Porter des projets, c'est inscrire le GHPP dans une dynamique territoriale, responsable et partenariale. Le GHPP affirme son rôle d'acteur pivot de santé publique sur son bassin de vie.

Cet axe vise à renforcer l'ancrage territorial de l'établissement, en développant les coopérations avec la ville, le médico-social, les CPTS et les DAC, tout en fluidifiant les parcours d'aval et en répondant aux grands enjeux de santé publique.

Défi 5.1 - Agir ensemble pour des prises en charge coordonnées (ville, médico-social, CPTS)

L'hôpital ne peut répondre seul aux besoins croissants et complexes de santé de la population.

La qualité des parcours de soins repose sur des coopérations étroites et durables entre les acteurs hospitaliers, libéraux, médico-sociaux et associatifs. Le GHPP entend intensifier ces partenariats afin de garantir la fluidité, la pertinence et la continuité des prises en charge sur l'ensemble de son territoire.

Objectifs clés

- Consolider les liens avec les médecins libéraux, les CPTS et les Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC) pour construire des parcours de soins partagés, notamment autour des pathologies chroniques fréquentes (diabète, BPCO, insuffisance cardiaque...).
- Développer des partenariats structurés et opérationnels avec les EHPAD, SSIAD, HAD et les établissements sociaux et médico-sociaux.

Actions à conduire

- Élaborer des protocoles de coordination partagés entre les professionnels de santé de ville et les structures partenaires, autour de pathologies chroniques ciblées.
- Mettre en place des conventions avec les EHPAD pour fluidifier les parcours d'admission, de suivi et de sortie, en lien avec l'HAD et le service des urgences.
- Poursuivre et renforcer les interactions au sein de la filière gérontologique, en lien avec les acteurs du territoire.

L'hôpital ne peut répondre seul aux besoins croissants et complexes de santé de la population.



Mise en œuvre et promotion d'alternatives à l'hospitalisation complète :

- Hospitalisation de jour
- Hospitalisation à domicile (HAD)
- Consultations post-urgences
- Chirurgie ambulatoire
- Télésurveillance et dispositifs connectés
- Hôtel hospitalier

Défi 5.2 - Fluidifier les solutions d'aval

Le manque de solutions d'aval est un facteur majeur de saturation des lits hospitaliers, de prolongation des durées de séjour et de désorganisation des parcours.

Fluidifier ces solutions constitue un levier essentiel pour améliorer la qualité des prises en charge, libérer des capacités d'hospitalisation et sécuriser la continuité des soins.

Objectifs clés

- Limiter les hospitalisations prolongées non médicalement justifiées, en optimisant l'orientation des patients.
- Sécuriser le retour à domicile, notamment pour les patients fragiles ou en situation complexe.

Actions à conduire

- Renforcer la cellule de gestion des lits, avec une approche pluridisciplinaire et territoriale de l'orientation (intra et extra-hospitalière).

Défi 5.3 - S'engager pour la prévention et la prise en charge des maladies chroniques

En tant qu'établissement public de santé, le GHPP a un rôle central à jouer dans les politiques de prévention, d'éducation thérapeutique et de prise en charge coordonnée des maladies chroniques. Cet engagement s'inscrit dans une logique territoriale, en lien étroit avec les professionnels de ville, les associations et les institutions partenaires.

Objectifs clés

- Participer activement aux campagnes de prévention, de dépistage et de sensibilisation, en cohérence avec les priorités de santé publique nationales et régionales.
- Développer des actions d'éducation thérapeutique pour renforcer l'autonomie et l'adhésion des patients à leur traitement.

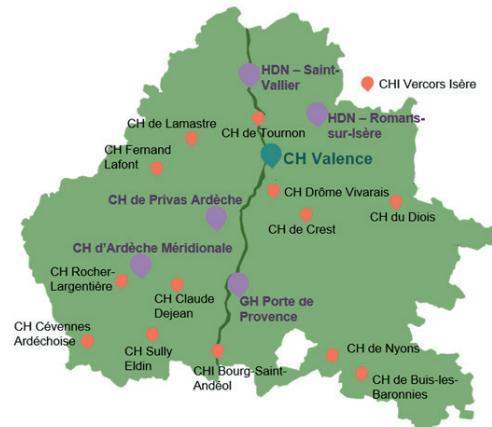
Actions à conduire

- Création d'une cellule de prévention au sein du GHPP, en lien avec les services, les représentants des usagers et les partenaires.
- Déploiement de programmes d'éducation thérapeutique du patient (ETP), structurés autour des pathologies chroniques les plus fréquentes (diabète, BPCO, insuffisance cardiaque, obésité...).



Axe stratégique 6 : Structuration des filières et logique GHT

Porter des projets, c'est structurer nos filières pour mieux soigner et coopérer à l'échelle du territoire. La mise en cohérence des filières permet d'améliorer la qualité, la pertinence et la continuité des prises en charge, conformément aux recommandations nationales et aux besoins locaux. Elle favorise également le développement des compétences, la formation continue et la collaboration interdisciplinaire.



Défi 6.1 - Structurer nos filières pour mieux soigner (gériatrie, oncologie, périnatalité, addictologie...)

La structuration des filières de soins est un levier essentiel pour améliorer la lisibilité des parcours, renforcer la coordination, et développer des expertises reconnues. Elle s'inscrit dans une logique de complémentarité GHT, au service de la population du territoire.

Objectifs clés

- Améliorer la qualité, la pertinence et la continuité des prises en charge, en lien avec les recommandations nationales, les besoins du territoire et en s'appuyant sur les orientations du projet médical partagé (PMP).
- Renforcer l'expertise des équipes, par la spécialisation, la formation et le travail collaboratif.

Actions à conduire

- Élaborer et diffuser des protocoles de prise en charge partagés, actualisés régulièrement et coconstruits entre les équipes hospitalières, les professionnels de ville et les acteurs médico-sociaux.
- Développer des activités spécialisées :
 - consultations dédiées,
 - hospitalisations de jour,
 - parcours coordonnés et pluridisciplinaires.

Défi 6.2 - Renforcer l'attractivité des filières

Renforcer l'attractivité des filières de soins, c'est non seulement fluidifier les parcours, mais aussi donner envie de travailler ensemble dans une dynamique constructive.

Cela implique une meilleure connaissance des acteurs du territoire, la valorisation des expertises et la création de postes de coordination.

Objectifs clés

- Valoriser les filières stratégiques auprès des professionnels, des usagers et des partenaires extérieurs.
- Créer une culture de filière, lisible et partagée, pour chaque spécialité.

Actions à conduire

- Valoriser les projets portés par les équipes via les canaux internes et externes : intranet, réseaux sociaux, lettres d'information, affichage.
- Créer des supports de présentation des filières (fiches, vidéos, portraits métiers) à destination des étudiants, des professionnels candidats ou des partenaires institutionnels.



En lien avec la direction commune avec le CH de Bourg-Saint-Andéol-Viviers, une dynamique de mutualisation des projets médicaux et managériaux est engagée, visant à fluidifier les parcours intersites, assurer la continuité des soins à l'échelle du bassin de vie, et développer des coopérations structurantes dans une logique de complémentarité. C'est dans ce contexte que nous portons ensemble le projet d'automatisation de la préparation des piluliers des EHPAD du GHPP et de l'hôpital Intercommunal de Bourg St Andéol-Viviers pour développer des activités de pharmacie clinique .

Défi 6.3 - Construire une stratégie médicale de territoire partagée

Construire une stratégie médicale commune est indispensable pour :

- recruter et fidéliser dans un contexte de tension sur les métiers du soin,
- réduire les inégalités d'accès et les ruptures de parcours à l'échelle du territoire.

🎯 Objectifs clés

- Favoriser une gradation cohérente de l'offre de soins à l'échelle du bassin de vie.
- Lutter contre les redondances d'actes et les ruptures de parcours en s'appuyant sur une complémentarité territoriale.

✓ Actions à conduire

- Développer des mutualisations ciblées adaptées au bassin de vie : temps partagés, vacations avancées, PIMM, imagerie lourde, stérilisation, blocs opératoires, avec des engagements croisés de qualité et d'accès.
- Promouvoir le partage de compétences médicales et paramédicales dans certaines spécialités (infectiologie, addictologie, dermatologie, gériatrie, etc.) via des conventions, temps partagés ou consultations délocalisées, dans une logique de complémentarité et de cohérence territoriale.

Axe stratégique 7 : Transition écologique et développement durable

Porter des Projets c'est aussi transformer le GHPP en acteur engagé dans la transition écologique, en cohérence avec ses valeurs et ses responsabilités sociales et environnementales.

Défi 7.1 - S'engager pour un hôpital plus durable et écologique

L'hôpital, en tant qu'établissement public, se doit d'être exemplaire dans la transition écologique. Face aux enjeux climatiques, à la raréfaction des ressources et aux attentes sociétales croissantes, **le GHPP s'engage à réduire significativement son empreinte environnementale tout en préservant la qualité des soins.**

Objectifs clés

- Diminuer la consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre, en cohérence avec les engagements nationaux.
- Améliorer la performance environnementale des bâtiments, notamment dans les projets de rénovation ou de construction.

Actions à conduire

- Mise en place d'un Plan de Sobriété Énergétique GHPP, avec un suivi régulier des consommations par site, une identification des postes énergivores et un plan d'actions correctif.
- Renforcement du tri sélectif et du recyclage, y compris pour les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI), en lien avec les filières agréées.
- Sensibilisation des professionnels à l'éco-responsabilité, via des campagnes internes (affichage, guides de bonnes pratiques, ateliers « écogestes »).

Le GHPP prévoit l'installation d'ombrières photovoltaïques sur plusieurs parkings (visiteurs, personnel, bâtiments...), couvrant environ 6 500 m² et visant à assurer jusqu'à 20 % des besoins électriques du site.

Défi 7.2 - Agir sur nos mobilités et nos achats pour un hôpital plus responsable

Les déplacements professionnels, les trajets domicile-travail et les achats hospitaliers ont un impact significatif sur l'empreinte environnementale de l'établissement. En promouvant les mobilités alternatives et une politique d'achats responsables, le GHPP affirme sa volonté de concilier performance, durabilité et responsabilité sociétale.

Objectifs clés

- Promouvoir l'usage des mobilités douces et alternatives, pour les professionnels comme pour les usagers.
- Réduire l'empreinte carbone liée aux déplacements professionnels et quotidiens.

Actions à conduire

- Aménagements favorables à la mobilité douce : installation de stationnements vélos sécurisés, bornes de recharge pour vélos ou voitures électriques, encouragement au covoitage par la mise en relation ou la création de plateformes internes.

Le GHPP soutient activement le covoitage via la plateforme MOV'ICI accessible pour les professionnels du GHPP, et travaille en lien avec Montélimar et l'Agglomération de Montélimar pour adapter les transports en commun aux besoins réels des agents.

- Adoption d'une politique d'achats responsables, intégrant :
 - Le recours à des fournisseurs locaux ou engagés dans des démarches RSE,
 - La préférence pour des produits écoresponsables (biodégradables, recyclés, labellisés),
 - Le soutien aux circuits courts et à l'économie sociale et solidaire.



Défi 7.3 - Faire des éco-gestes un réflexe quotidien

La transition écologique de l'établissement repose autant sur les grands projets techniques que sur les gestes du quotidien. L'implication de chaque professionnel dans une démarche écoresponsable contribue à réduire les consommations, les gaspillages et à ancrer durablement une culture de sobriété environnementale au sein du GHPP.

Objectifs clés

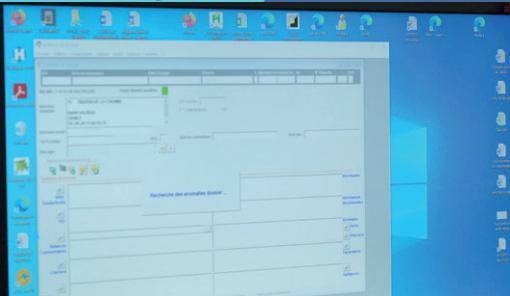
- Développer une culture commune de l'écoresponsabilité à tous les niveaux de l'établissement.

- Réduire les consommations d'énergie, d'eau et les déchets, par des pratiques quotidiennes adaptées et partagées.

Actions à conduire

- Organisation de campagnes de sensibilisation aux éco-gestes, dans les services et pôles : affichages thématiques, challenges internes (ex. : « Mon service réduit ses déchets »), temps d'échange ou quiz.
- Désignation d'un référent écoresponsabilité dans chaque service ou pôle, chargé d'animer la démarche localement, de relayer les bonnes pratiques et de remonter les initiatives.

Le GHPP prévoit la création d'une filière complète de tri et la valorisation des biodéchets, incluant la collecte séparée, la contractualisation d'un exutoire adapté et une campagne de sensibilisation du personnel. La notion d'**écosoins** (réflexion sur l'impact environnemental des pratiques de soins) sera progressivement intégrée aux démarches projets, en articulation avec les démarches qualité, sécurité et bientraitance.



Axe 8 stratégique : Transition numérique et innovation

Porter des Projets c'est aussi moderniser le GHPP pour améliorer l'efficience des soins, renforcer la qualité des prises en charge et simplifier le quotidien des professionnels grâce aux outils numériques et à l'innovation.

Défi 8.1 - Un système d'information au service du soin, de la fluidité et de la performance

Le système d'information hospitalier constitue un levier stratégique au service de la coordination des soins, de la performance médico-économique, et de la qualité des parcours patients. Sa modernisation doit répondre aux besoins des professionnels, garantir la sécurité des données, et soutenir l'innovation, notamment par l'usage raisonné de l'intelligence artificielle (IA).

Objectifs clés

- Optimiser les processus administratifs et médicaux, pour recentrer le temps des équipes sur le soin et réduire la charge administrative.
- **Intégrer progressivement des outils d'intelligence artificielle au service du diagnostic, du pilotage ou de la planification.**

Actions à conduire

- Poursuivre le déploiement du Dossier Patient Informatisé EASILY (DPI) dans l'ensemble des services, avec un accompagnement au changement, des formations ciblées et une démarche d'amélioration continue de l'ergonomie.
- Encourager l'usage d'outils innovants dans la formation à la sécurité des soins (réalité virtuelle, simulateurs de situation critique...).
- Renforcer la cybersécurité et de la sensibilisation des agents aux bonnes pratiques en matière de protection des données de santé.



Groupe de travail « Santé 4.0 »



Défi 8.2 - Déployer la télémédecine

La télémédecine constitue un levier majeur pour améliorer l'accès aux soins, renforcer le lien ville-hôpital et proposer des prises en charge plus souples et adaptées aux besoins des patients, en particulier sur les territoires à faible densité médicale. Elle permet également de fluidifier les parcours et d'éviter des déplacements ou hospitalisations inutiles.

Objectifs clés

- Améliorer l'accessibilité aux soins spécialisés, notamment pour les patients éloignés ou à mobilité réduite.
- Fluidifier les parcours de soins, en lien avec les professionnels de santé de ville, les EHPAD et les structures médico-sociales.

Actions à conduire

- Mise en place de créneaux de **télé-consultation**, dans certaines spécialités cibles (maladies chroniques, gériatrie, suivi post-hospitalisation...), selon une organisation définie avec les services.
- Déploiement de la **télé-expertise** en appui aux professionnels de santé de ville, aux EHPAD et aux structures médico-sociales, pour des avis spécialisés rapides et sécurisés.
- Intégration de la télémédecine dans l'organisation des parcours patients, en lien avec les CPTS, les DAC, et les structures partenaires du territoire.

Défi 8.3 - Sécuriser les données, simplifier l'accès aux outils

LES SAVIEZ-VOUS ?

Le GHPP est en train de mettre en place une commission « IA et numérique en santé » chargée de suivre les usages émergents.

La protection des données de santé est un impératif éthique, réglementaire et organisationnel. Elle conditionne la confiance des patients comme des professionnels et constitue un pilier central de la transformation numérique de l'hôpital. En parallèle, l'accès fluide, sécurisé et ergonomique aux outils numériques est essentiel pour accompagner le travail quotidien des équipes.

Objectifs clés

- **Garantir la confidentialité, l'intégrité et la sécurité des données de santé**, en conformité avec le RGPD, les référentiels en vigueur et la DPO.
- Simplifier l'accès aux outils numériques pour gagner en efficacité et en confort d'usage.

Actions à conduire

- Formation des professionnels aux bonnes pratiques de sécurité informatique, incluant la gestion des mots de passe, la détection des tentatives de phishing, l'utilisation des outils sécurisés, etc.
- Mise en place d'une commission « IA et numérique en santé », chargée de suivre les usages émergents, de formuler des recommandations, et de piloter une charte éthique et réglementaire de l'usage de l'IA au GHPP.



Axe stratégique 9 : Qualité, évaluation et recherche

Porter des Projets c'est garantir en permanence la qualité et la sécurité des soins, développer la recherche comme levier d'amélioration des pratiques, et inscrire le GHPP dans une dynamique d'évaluation continue.



Défi 9.1 - Consolider la culture qualité et sécurité des soins

La qualité et la sécurité des soins constituent des priorités constantes pour le GHPP. Elles sont garantes de la confiance des usagers, de la pertinence des prises en charge et de la maîtrise des risques. La promotion d'une culture qualité partagée à tous les niveaux de l'établissement est un levier de performance collective.



Objectifs clés

- Renforcer la gestion des risques et la prévention des événements indésirables.
- Préparer au quotidien les démarches de certification HAS et les évaluations externes.
- S'engager dans une démarche de préparation aux Situations Sanitaires Exceptionnelles (SSE).

Actions à conduire

- Poursuivre et généraliser la désignation de référents qualité dans chaque service ou pôle, avec un accompagnement institutionnel, mobilisation des équipes autour des autoévaluations de certification, en vue de renforcer l'appropriation des exigences et des bonnes pratiques.
- Renforcer les audits qualité internes et accompagnement des équipes dans l'élaboration et le suivi de leurs plans d'actions correctifs.
- Élaborer un plan de formation SSE (contenus, fiches réflexes, rythmes, cibles), incluant des modules courts (e-learning ou ateliers d'1h) sur des thématiques comme les NRBCe ou la logistique de crise.





Défi 9.2 - Développer la recherche clinique et paramédicale

La recherche est un levier stratégique pour améliorer la qualité des soins, stimuler l'innovation, valoriser les compétences des équipes et renforcer l'attractivité de l'établissement. Elle contribue également à la reconnaissance des professionnels et à l'ancrage du GHPP dans les dynamiques scientifiques régionales et nationales.

Objectifs clés

- Encourager les équipes médicales et paramédicales à s'impliquer dans des projets de recherche et les essais cliniques.
- Favoriser la diffusion, la valorisation et le partage des résultats de recherche auprès des professionnels et des usagers.

Actions à conduire

- Valoriser les projets de recherche paramédicale, notamment autour de l'amélioration du soin, de la reconnaissance des pratiques professionnelles et de la qualité de prise en charge des patients.
- Structurer un accompagnement renforcé des équipes souhaitant s'engager dans des projets de recherche, en lien avec l'Attaché de Recherche Clinique (ARC).

La recherche est un levier stratégique pour améliorer la qualité des soins, stimuler l'innovation, valoriser les compétences des équipes et renforcer l'attractivité de l'établissement

Défi 9.3 - Instaurer une culture d'évaluation au cœur des pratiques

L'évaluation continue est une démarche structurante pour assurer la qualité, l'efficience et l'adaptabilité des pratiques et organisations. Elle permet d'objectiver les résultats, d'identifier les écarts et de construire des plans d'amélioration concrets en lien avec les réalités de terrain.

Objectifs clés

- Structurer des démarches d'évaluation régulières dans l'ensemble des services en vue d'utiliser les résultats pour améliorer les pratiques et ajuster les organisations.
- Assurer un pilotage partagé des actions d'amélioration à tous les niveaux de l'établissement.

Actions à conduire

- Déployer des évaluations de pratiques professionnelles (EPP), en lien avec les équipes médicales et soignantes, sur des thématiques prioritaires.
- Suivre régulièrement des indicateurs clés d'activité, de qualité et de performance, avec analyse partagée dans les instances de pilotage et au sein des pôles.



Axe stratégique 10 : Communication et attractivité

Défi 10.1 - Améliorer la communication interne et externe

Une communication claire, structurée et adaptée aux différents publics est essentielle pour renforcer la cohésion interne, améliorer le partage d'informations entre les services, et valoriser l'image du GHPP auprès des usagers et des partenaires du territoire.



Objectifs clés

- Fluidifier la circulation de l'information entre les pôles, les directions, les services et les professionnels.
- Renforcer la lisibilité et l'accessibilité de l'information à destination des usagers, des partenaires et du grand public.
- Intégrer l'utilisation de l'IA dans l'aide à la génération de supports visuels.

Actions à conduire

- Rénover le site web du GHPP, pour le rendre plus ergonomique, interactif, régulièrement mis à jour, et accessible à tous.
- Animer régulièrement les réseaux sociaux institutionnels, en lien avec les pôles et les services, pour faire connaître les initiatives locales, les campagnes de prévention, et les événements du GHPP.

Une communication claire, structurée et adaptée aux différents publics est essentielle





Défi 10.3 - Renforcer l'image du GHPP

Une image institutionnelle forte, cohérente et positive contribue à l'**attractivité** du GHPP, à la **fidélisation** des professionnels et à la **confiance** des usagers. Elle reflète la qualité des soins, l'engagement des équipes et l'ancrage territorial de l'établissement.

Objectifs clés

- Positionner le GHPP comme un acteur de santé de référence sur son territoire.
- Développer les relations partenariales et institutionnelles, en valorisant l'engagement du GHPP dans les dynamiques locales (mécénat).

Actions à conduire

- Mise en œuvre d'une stratégie de marque employeur, en cohérence avec les réalités du terrain (QVCT, qualité et sécurité des soins, engagement professionnel) et les valeurs de l'établissement.
- Valorisation des projets phares en matière de communication institutionnelle :
 - Rénovation de l'intranet,
 - Renforcement de la newsletter interne,
 - Déploiement de Doctolib et développement de la prise de rendez-vous en ligne,
 - Animation proactive des réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook, etc.)

Défi 10.2 - Valoriser les initiatives et réussites des équipes

La reconnaissance du travail accompli, la valorisation des réussites et la mise en lumière des bonnes pratiques contribuent à renforcer le sentiment d'appartenance, à stimuler l'innovation et à créer une dynamique positive au sein de l'établissement.

Objectifs clés

- **Mettre en lumière les projets, réussites et actions portés par les équipes.**
- Encourager le partage d'expériences, l'innovation du quotidien et les démarches participatives.

Actions à conduire

- Réalisation de portraits de professionnels et de témoignages valorisant les parcours, les engagements et les initiatives (diffusés en interne ou sur les réseaux sociaux).
- Organisation d'ateliers "Ville-Hôpital" pour valoriser les coopérations territoriales innovantes et favoriser la transversalité entre professionnels.

La marque employeur, c'est ce que l'on sait d'un établissement sans n'y avoir jamais été et avec l'envie d'y être.

À RETENIR !
Une image institutionnelle forte, cohérente et positive contribue à l'attractivité du GHPP.

Notre Ambition S'Engager Ensemble pour l'Avenir

Gouverner,
Agir,
Inspirer,
Construire.



Assurer la mise en œuvre durable, collective et structurée du projet d'établissement, en intégrant la gouvernance, la gestion et le management comme leviers de réussite.

Axe 11 Gouverner autrement : subsidiarité, co-construction, engagement des pôles

Axe 12 Un pilotage médico-économique au service du sens et de la performance

Axe 13 Piloter au plus près du terrain : management participatif et collectif





Axe stratégique II : Gouverner autrement : subsidiarité, co-construction, engagement des pôles

S'engager ensemble pour l'avenir nécessite une gouvernance partagée, structurée et agile, garantissant la cohérence, l'efficacité et l'adhésion collective au Projet d'Établissement.

Défi II.1 - Piloter au plus près des équipes : une gouvernance ancrée dans les pôles

L'organisation par pôles constitue le socle de la gouvernance opérationnelle du GHPP. Elle permet de décliner les orientations stratégiques au plus près des réalités de terrain et de responsabiliser les équipes dans la mise en œuvre du projet d'établissement.

Objectifs clés

- Renforcer l'adaptation des actions aux besoins spécifiques des services et aux enjeux de proximité.
- Favoriser l'autonomie, la responsabilisation et le pilotage localisé à travers une gouvernance partagée.

Actions à conduire

- Mise en œuvre des **délégations de gestion polaire**, s'appuyant sur des outils fiables comme les Taux de Marge sur Coûts Discrétionnaires (TMCD) et des tableaux de bord infra-annuels, pour donner une meilleure lisibilité des responsabilités et une autonomie accrue.
- **Organisation régulière de bureau inter-pôles**, associant les chefs de pôle, les cadres supérieurs de santé et les directions fonctionnelles, pour partager les avancées, harmoniser les pratiques et assurer un suivi collectif des priorités.

Défi II.2 - Aligner les dynamiques de pôle avec les priorités institutionnelles

Les contrats de pôle sont des outils de pilotage et de responsabilisation essentiels. Ils permettent de décliner, au plus près des équipes, les engagements stratégiques du GHPP et de favoriser un dialogue de gestion structuré, transparent et porteur de sens.

Objectifs clés

- Réactualiser les contrats de pôle en cohérence avec les axes et ambitions du projet d'établissement.
- Instaurer un suivi régulier, partagé et structuré des contrats pour favoriser l'engagement collectif et l'atteinte des résultats.

Actions à conduire

- Co-construction d'un plan d'actions par pôle, avec identification d'actions prioritaires, de porteurs, d'échéances et d'indicateurs de résultats.
- Mise en place d'un tableau de bord simplifié et partagé, garantissant la lisibilité des engagements et la transparence du pilotage.





Axe stratégique 12 : Un pilotage médico-économique au service du sens et de la performance

S'engager ensemble pour l'avenir implique de garantir la soutenabilité et l'efficience de la mise en œuvre de nos stratégies, en s'appuyant sur une gestion médico-économique rigoureuse et alignée sur les priorités.

12.1 - Aligner stratégie, budget et pilotage opérationnel

Le projet d'établissement constitue la feuille de route stratégique du GHPP. Il doit guider l'ensemble des arbitrages budgétaires, des décisions d'organisation et des démarches de pilotage. L'alignement du dialogue de gestion sur le projet d'établissement garantit la cohérence des actions, l'efficience des moyens alloués, et **l'engagement collectif autour des priorités institutionnelles**.

Objectifs clés

- Renforcer l'implication des pôles et services dans la déclinaison opérationnelle du projet d'établissement.
- Instaurer un pilotage médico-économique partagé, lisible et orienté vers les résultats au travers de sessions de dialogue de gestion.

Actions à conduire

- Organisation de sessions de dialogue de gestion intégrant systématiquement un suivi de la mise en œuvre du projet d'établissement.
- Sécurisation et fiabilisation de la production des données de pilotage pour renforcer la confiance des acteurs.

Une gouvernance lisible, participative et structurée, ancrée dans les pôles, ouverte sur le territoire, et portée collectivement par les équipes, constitue le socle du pilotage du projet d'établissement.



Projet architectural du GHPP

Le GHPP déploie une stratégie immobilière pour moderniser, sécuriser et humaniser ses sites. La première phase s'articule autour de cinq priorités : extension des urgences et du PC sécurité, sécurisation technique, réhabilitation des parkings, rénovation énergétique du bâtiment principal, réhabilitation des consultations externes et reconstruction de la Manoudière.



Image d'illustration

Projet La Manoudière 2

Le GHPP reconstruit l'EHPAD de la Manoudière à proximité du Centre Hospitalier. Conçu selon les normes d'accessibilité, de sécurité et d'efficacité énergétique, il offrira confort, sobriété et espaces extérieurs agréables. Le futur établissement comptera 142 lits et places, dont 92 places d'hébergement, 28 pour troubles cognitifs et un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés de 14 places. Ce projet humain valorise le bien-être des résidents et la qualité des soins.



Défi 12.2 - Construire l'avenir : une gouvernance stratégique des investissements

Les investissements immobiliers et équipements sont des leviers structurants pour le projet. Les investissements, qu'ils concernent les équipements, les infrastructures ou les technologies, doivent être guidés par les priorités du projet d'établissement. Ils sont un levier déterminant pour accompagner l'évolution des pratiques, renforcer la qualité des soins, améliorer l'environnement de travail, et répondre aux besoins du territoire. Leur cohérence avec le Schéma Directeur Immobilier (SDI) est également essentielle pour garantir une trajectoire d'évolution maîtrisée et soutenable.

Objectifs clés

- Aligner les investissements sur les axes stratégiques du projet d'établissement : qualité des parcours, attractivité ressources humaines, transition écologique, modernisation du système d'information, etc.
- Intégrer les priorités du SDI dans la mise en œuvre concrète du projet d'établissement.

Actions à conduire

- Mise en cohérence du projet architectural avec les axes du projet d'établissement (réorganisation des services, accueil, logistique, modularité, transition énergétique et numérique).
- Communication renforcée auprès des équipes sur les décisions d'investissement, pour valoriser leur contribution aux objectifs collectifs.

Les investissements, qu'ils concernent les équipements, les infrastructures ou les technologies, doivent être guidés par les priorités du projet d'établissement.



Axe stratégique 13 : Piloter au plus près du terrain

S'engager ensemble pour l'avenir, c'est développer un management participatif fondé sur la confiance, l'autonomie et l'innovation des équipes, pour décloisonner l'organisation et renforcer la proximité entre les acteurs.

Défi 13.1 - Renforcement de l'autonomie et de l'initiative des équipes

L'autonomie professionnelle est un levier d'engagement, de performance collective et d'amélioration continue. En encourageant les initiatives de terrain, le GHPP valorise l'intelligence collective, renforce la réactivité des équipes face aux besoins des usagers et améliore la qualité de vie au travail.

Objectifs clés

- Encourager les équipes à proposer des améliorations organisationnelles et de pratiques.
- Favoriser la prise de décision au plus près du terrain.

Actions à conduire

- Mise en place d'espaces d'échange réguliers.
- Valorisation des initiatives locales lors de temps institutionnels (journées des projets, communication interne).



Défi 13.2 - Réinvestir le temps gagné grâce à l'innovation et l'IA

La modernisation des outils de gestion et l'automatisation des tâches à faible valeur ajoutée (process achat, codage PMSI, facturation, flux financiers) permettront de **libérer du temps au service des patients**.

Objectifs clés :

- Réorienter le temps gagné vers le développement d'activités.
- Améliorer la qualité et la fiabilité du dossier patient.
- Optimiser les processus administratifs et financiers, notamment la facturation et le recouvrement.

Actions à conduire :

- Automatiser les processus de gestion achats, codage, facturation et comptable.
- Renforcer la traçabilité et la qualité du dossier patient, grâce à la mise en place de contrôles automatisés et d'alertes sur les données manquantes.





Lexique des sigles

ARC : Attaché de Recherche Clinique

AS : Aide-Soignant

BPCO : Broncho-Pneumopathie Chronique Obstructive

CDU : Commission des Usagers

CESU : Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence

CH : Centre Hospitalier

CPTS : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

CRT : Centre de Ressources Territorial

DAC : Dispositif d'Appui à la Coordination

DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux

DPI : Dossier Patient Informatisé

DPO : Délégué à la Protection des Données

DRH : Direction des Ressources Humaines

DUERP : Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels

EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

EPP : Évaluation des Pratiques Professionnelles

ETP : Éducation Thérapeutique du Patient

FAQ : Foire Aux Questions

GHPP : Groupement Hospitalier Portes de Provence

GHT DAV : Groupement Hospitalier de Territoire Drôme Ardèche Vercors

GIE : Groupement d'Intérêt Économique

HAS : Haute Autorité de Santé

HC : Hospitalisation Complète

HDJ : Hôpital de Jour

HAD : Hospitalisation à Domicile

HS : Hospitalisation de Semaine



GROUPEMENT HOSPITALIER PORTES DE PROVENCE

ENTRÉE PRINCIPALE

IA : Intelligence Artificielle

IDE : Infirmier Diplômé d'État

IFAS : Institut de Formation des Aides-Soignants

IFSI : Institut de Formation en Soins Infirmiers

IRM : Imagerie par Résonance Magnétique

NRBCe : Nucléaire, Radiologique, Biologique, Chimique et explosif

ORL : Oto-Rhino-Laryngologie

PIMM : Plateau d'Imagerie Médicale Mutualisée

PMP : Projet Médical Partagé

PMSI : Programme de Médicalisation des Systèmes d'Information

QVCT : Qualité de Vie et des Conditions de Travail

REP : Retour d'Expérience Patient

RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données

RPS : Risques Psycho-Sociaux

RSE : Responsabilité Sociétale des Entreprises

RU : Représentant des Usagers

SDI : Schéma Directeur Immobilier

SI : Système d'Information

SMUR : Service Mobile d'Urgence et de Réanimation

SSE : Situations Sanitaires Exceptionnelles

SSIAD : Service de Soins Infirmiers À Domicile

TMCD : Taux de Marge sur Coûts Discrétionnaires

TMS : Troubles Musculo-Squelettiques

UAPED : Unité d'Accueil Pédiatrique Enfants en Danger

USLD : Unité de Soins de Longue Durée



[Garantir l'Humain]

Notre ADN, nos valeurs fondamentales.

[Porter des Projets]

Notre ACTION concrète pour transformer l'hôpital.

[S'Engager Ensemble pour l'Avenir]

*Notre AMBITION et méthode de pilotage collectif
pour inscrire le projet dans la durée.*





Novembre 2025

CRÉDITS

Ce projet d'établissement est le fruit d'un travail collectif mené par l'ensemble des professionnels de santé du GHPP, en concertation avec les usagers et les partenaires du territoire. Il s'appuie sur un diagnostic partagé et sur les orientations stratégiques définies pour le développement et la promotion de l'offre de soins au sein du Groupement Hospitalier Portes de Provence.

CRÉATION GRAPHIQUE :

Jérôme Lecourtier - Pixeldorado

PHOTOGRAPHIES :

Jérôme LECOURTIER

Magali PARISE

VISUAL STUDIO

Marcus Aurelius

Michael Heinrich

IMPRESSION :

Imprimerie BAYLE



Groupement Hospitalier Portes de Provence

📍 Quartier Beausseret,
Route de Sauzet, 26200 Montélimar
📞 04 75 53 40 00

🌐 WWW.GH-PORTEDEPROVENCE.FR

